PROLAVAUX
ASSOCIATION
VIEUX LAVAUX
BULLETIN
Eté 2022
N° 25

Sommaire

Editorial 1
La fontaine de Cully 2
Le carnotzet (2e partie) 6
Huguenots et Valdesi 9
Conférence P.-A. Glauser
Cartes postales 12
Sortie Pied-du-Jura 14
Un pavillon insolite 17
PV Assemblée générale 19
Activités et divers 22
ProLavaux coordonnées 23
Impressum 24

Editorial

Malgré la malice des temps, votre comité continue d'aller de l'avant comme le verrez dans le résumé de notre assemblée générale 2021 à Épesses en novembre dernier, ainsi que dans les divers comptes-rendus.

Tournés vers l'avenir, découvrez maintenant nos nouvelles propositions d'activités pour vous et vos amis, en 2022, auxquelles vous êtes cordialement invités à vous joindre.

Dans ces pages vous verrez encore la seconde partie de l'article sur « le carnotzet », un autre article sur la fontaine de la justice de Cully par Jean-Pierre Bastian – lauréat du Prix Vieux Lavaux 2022 –, ainsi qu'un insolite monument, sans oublier un choix de quelques cartes postales tirées de nos collections.

ProLavaux répond à la question « Quoi faire du passé de Lavaux ? ». Nous honorons ainsi les engagements pris par nos prédécesseurs de l'Association du Vieux-Lavaux, il y a cent ans : documenter et garder en mémoire ce qui a disparu, valoriser l'histoire de Lavaux, encourager la sauvegarde des richesses de Lavaux encore existantes. Nous y ajoutons : aller à la rencontre des artisans, des acteurs et habitants de Lavaux.

Bonne lecture et au plaisir de prochainement vous revoir !

Jean-Gabriel Linder, président

Lavaux et le lac, vus de l'église de Montricher. *© JLP*

Qui a construit la fontaine de la justice de Cully ?

La fontaine dans son environnement.

Grâce à la date gravée sur une des parois du bassin de la fontaine de la justice de Cully nous savons qu'elle a été édifiée en 1643. Mais qui exécuta l'œuvre et combien de temps cela prit-il ? Les actes du Conseil restent muets à ce sujet ; en revanche, les livres de compte des *gouverneurs* Nicolas Andrevet, Isaac Bidaux et Jean Portaz pour les années 1643, 1644 et 1645 offrent des éléments de réponse. Ils livrent les démarches rémunérées par la Ville dans l'ordre d'exécution selon l'année, sans que l'on puisse néanmoins repérer un jour et un mois précis de référence. Ils montrent que l'entreprise nécessita la participation de divers maîtres d'état hautement qualifiés et s'étala de 1643 à 1645.

En 1642, le bourg de Cully possédait deux fontaines, l'une située au centre et l'autre appelée de la *Gérine*, et les frères Tisserand assuraient leur maintien. *Les chargés de la fontaine ayant eu grand peine entre deux fois de mettre l'eau en icelle comme aussi en celle de la Gérenaz*, le Conseil décida probablement de refaire alors la fontaine centrale du bourg et de *racommoder* l'autre postérieurement. Au début de l'année 1643, le gouverneur Nicolas Andrevet se rendit *expressément avec Maître Pierre Rojoz* à Lutry pour rechercher des pierres de taille nécessaires à la fabrication du bassin. Elles provinrent sans doute de la carrière de la Paudèze pas très éloignée du lac. Amenées à Cully par bateau et étant demeurées *proches de la rive du lac et en danger de se perdre,* on les fit

Crédit photo : *© JLP*

Les armes de la Ville.

conduire auprès de la maison de noble Isaac *Muriset pour icelles les travailler.*

Maître Légier fut alors engagé pour construire le bassin de la fontaine et ayant donné quelque avis à la Ville, il grava les armes de la Ville sur une des parois ; puis il le cimenta ; notons la recette (toute vigneronne!) de la préparation puisqu'il ajouta *treize pots de vin appliqués au ciment de la fontaine à deux bats le pot, ce qui fit six florins et six sols* et des œufs pour *un florin et demi !* Ce après quoi, *Maître Légier ayant fait compte avec les honorés sieurs du Conseil de toutes les taches qu'il avait pris de la Ville et lui ayant été porté un verre de vin*, on le paya *avec ceux qui l'accompagnaient*. Il fallut aussi rétribuer *ceux qui avaient grandement travaillé auprès de dite fontaine, tant à creuser, porter* (des) *pierres et du sablon.*

Une fois le bassin en place, un deuxième maître d'état entra alors en action pour le cercler et maintenir ainsi fermement les parois assemblées. Maître Nicolas Testard, serrurier de Lausanne, vint d'abord *prendre la mesure de la fontaine*. Il tarda cependant à fabriquer le cercle, ce pour quoi le gouverneur Andrevet dut se rendre *exprès à Lausanne pour solliciter le serrurier à ce qu'il vienne achever le cercle de la fontaine*. Celui-ci finit par *l'amener et ycelui poser ;* il apporta ainsi *la ferrure pour contenir les réaux* (parois) *de la fontaine comme aussi placer les grands ponts* (crampons) *pour joindre les pierres.* La pose fut tout un événement, avec verrée à l'appui, car *le dit jour les honorés Sieurs du Conseil ayant pesé le dit cercle et fait compte avec le dit Testard* firent *boire les maçons lesquels s'étaient aidés à poser le susdit cercle*. En outre, des *enches soit aiguières ayant été amenées par les bateliers de Genève*, on les fit aussi *boire un coup*.

Ensuite, deux tuyaux d'écoulement d'eau furent fixés sur la colonne centrale de la fontaine. Un maître fondeur de Lausanne vint *exprès avec son serviteur pour montrer la besogne qu'il désirait faire pour*

Les goulots et les ferrures.

La statue de 1718.

l'embellissement du cercle de la fontaine. Puis, *le Maître fondeur de Lausanne (re) vint faire tache avec les Sieurs du Conseil pour faire le grand tuyau* et ne tarda pas à l'apporter ainsi qu'un petit tuyau *pour* (les) *mettre à la fontaine.*

Par ailleurs, il fallut aussi refaire l'adduction d'eau. Etienne Blondet amena *un char de tuyaux.* Une fois ceux-ci mis en place, il fallut *monter les congraines* (cailloux concassés) *pour pierrer* (recouvrir) *les tuyaux.* Enfin, on aménagea les abords, ce pour quoi *les honorés Sieurs du Conseil firent tâche avec Maître Légier pour paver autour de la fontaine et avec Maître David Bourquin pour faire une petite couche auprès de la grande fontaine*. A suivre les données du livre de compte de 1643, tous ces travaux furent achevés avant la foire qui se tenait à la Saint-Martin d'hiver, le 11 novembre.

Au début de 1644, *Jean le Tisserand* et son frère furent à nouveau nommés responsables du maintien des conduites d'eau alimentant la fontaine et priés de la tenir *nette* lesquels dirent avoir eu *beaucoup de peine durant la construction*. Il fallut aussi protéger la fontaine du gel, ce pour quoi le maître charpentier (chappuis) Gaspard Cossoney produisit *deux boitiers* et un *eschoproz* et fit *rattacher un(e) cache à la fontaine*. Un charretier fut également chargé d'amener une *grosse pierre posée pour la table auprès de la fontaine.*

Le Conseil passa alors à une deuxième phase d'exécution. *Maître Paul Hortin avec certain sculpteur étant venus voir quelle figure l'on désirait mettre sur la fontaine* apportèrent *la figure d'un lion en cire*. Un peu plus tard, *le dit sculpteur* étant derechef *retourné avec le dit Hortin* montra *un Suisse qu'il avait tracé* (dessiné). Rien ne fut cependant conclu en 1644 et ce n'est qu'en 1645 que les démarches s'accélérèrent. Le sculpteur de Lausanne se rendit à cheval à Cully une première fois au début de l'année 1645 pour *faire convention pour la figure que l'on voulait mettre sur la fontaine*. Il revint *exprès* une deuxième fois, probablement au printemps, *pour parachever la convention pour la construction de la statue pour mettre sur la fontaine et ayant achevé tache avec ycelui,* (on paya) *pour lui, son serviteur et son cheval dix-sept florins*.

Coule l'eau, s'écoule le temps...

La statue fut prête durant l'automne, avant la Saint- Martin, sans que l'on sache ce qui fut retenu de la proposition du Lion ou de celle du Suisse. La figure de la fontaine, amenée par bateau, fut alors posée par *le Maître sculpteur et l'on paya pour ycelui, son serviteur, les bateliers, Maître chappuis Magnin et autres qui se sont aidés à la poser* la somme de cinquante-deux florins. En outre, *une barre de fer pesant dix livres et demi* (fut) *employée pour assurer la statue*.

1643, la juste date du bassin.

L'actuel bassin de la fontaine date donc bien de 1643. Comme nous l'avons relevé, il est l'œuvre du Maître tailleur Légier pour les blocs de pierre et les armes de la Ville qu'il y grava et du Maître serrurier lausannois Nicolas Testard pour le cercle de bronze et les ferrures ; de plus, un Maître fondeur de Lausanne, à l'identité non révélée, exécuta les deux tuyaux d'écoulement d'eau ; l'idée d'orner la fontaine avec une statue date de la même année, mais l'exécution ne fut cependant achevée qu'en automne 1645 ; quant à la statue actuelle, elle est plus tardive comme l'indique l'année 1718 inscrite sur la colonne. Les livres de compte font apparaître que la statue originelle ne fut pas une Justice et que la première proposition du Lion ne semble pas avoir suscité l'adhésion du Conseil. Le sculpteur lausannois dut alors revenir présenter une nouvelle ébauche, celle du Suisse. Si l'on tient compte qu'une barre de fer d'un poids de plus de dix livres fut nécessaire pour maintenir la statue, il est fort probable que le Suisse (debout), et non le Lion (couché), précéda la Justice (de Berne !).

...sous le regard imperturbable de Dame Justice!

Jean-Pierre Bastian

Jean-Pierre Bastian est professeur émérite de sociologie des religions à l'Université de Strasbourg. Il vient de recevoir le Prix Vieux Lavaux 2022 (cf prochain bulletin).

Le Carnotzet (2e partie)

L'entre-deux-guerres va donner son plein essor au concept du carnotzet. Il fait son chemin à travers les foires commerciales et agricoles. Son exportation va bon train à l'Exposition nationale d'agriculture à Berne en 1925. L'année suivante, il est mentionné au Comptoir suisse à Lausanne. Les cafés et les restaurants se doivent de l'afficher dans leur publicité pour être à la hauteur du service attendu. Le restaurant « Les Palmiers » fait paraître dans *La Gazette de Lausanne* du 16 juin 1933 l'une des premières annonces commerciales vantant la présence de son carnotzet, créant un curieux mélange des genres entre exotisme végétal et particularisme local.

L'entrée de la cave vaudoise au Comptoir suisse. 1931, Charles Braun architecte. *© sd*

L'envol du carnotzet dans les années 1930 trouve son point culminant dans l'Exposition nationale de 1939 à Zurich, événement souvent utile pour juger l'état de la situation architecturale en Suisse. L'architecte Jean-Pierre Vouga est chargé, avec Paul Lavenex, de la réalisation des quatre « pintes » romandes : fribourgeoise, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise. Etonnamment, le carnotzet, devenu incontournable, n'est pas placé dans l'établissement vaudois, mais dans le pavillon du Valais, canton avec lequel, pourtant, il n'a aucun lien. Cette confusion d'origine est devenue courante aujourd'hui, comme celle assimilant le carnotzet à un caveau vigneron. Autres entorses à la règle, le carnotzet est situé de plain-pied, il est percé de fenêtres donnant sur l'extérieur et s'ouvre sans restriction au public.

Dans l'après-guerre, le carnotzet continue à se diffuser sans se départir de son succès, en entrant de plein droit dans le programme de toute nouvelle construction de quelque importance. Les réalisations les plus contemporaines se trouvent ainsi dotées d'un équipement qui peut sembler quelque peu incongru en rai-

son de sa forte valeur traditionnelle. Il se voit du reste adapté au style de l'ensemble, mêlant béton apparent, briques industriels et meubles standardisés. Le carnotzet moderne apparaît.

Dans les années 1950, à une époque où la prophylaxie est encore limitée, l'hôpital cantonal a le sien. Le nouveau « Club-House » de l'UBS à la Croix-sur-Lutry, réalisé par Lucio di Clemente en 1962, ne peut s'en passer. Cependant, le comble est atteint avec le projet de Mario Botta pour la Banque cantonale de Fribourg en 1983. Le carnotzet est placé en attique, au huitième étage du bâtiment, juste à l'arrière de la salle du conseil d'administration. Passé de la cave au grenier, le carnotzet semble bien éloigné de sa définition d'origine.

Carnotzet du Conseil d'Etat vaudois. Dès 1936, rue Cité-Devant 14, Lausanne. *© sd*

En 2002, le carnotzet le plus prestigieux du Canton a été ravagé par l'incendie du Parlement. Il était installé depuis 1981 dans la cave dite de « La Monnaie », dont certains murs remontaient au 13e siècle et qui était appelé ainsi parce qu'on y coulait les pièces depuis l'Indépendance. La reconstruction du Parlement, achevée en 2017, a malheureusement fait disparaître le lieu et ses vestiges pour laisser place à un vaste hall. Il paraît qu'un nouveau carnotzet a été créé ailleurs pour les députés, mais on ne sait où, discrétion oblige.

Carnotzet ou caveau vigneron ?

Dans Lavaux, les carnotzets abondent, comme il se doit, mais se confondent souvent avec les « caveaux vignerons », où se pratique la dégustation avec la clientèle potentielle. Le caveau est ouvert au public, même suivant certains horaires précis, et ne répond donc pas à la définition stricte du carnotzet. Il existe des maisons vigneronnes où les deux équipements cohabitent. Le carnotzet est alors de taille beaucoup plus réduite que le caveau. Son décor lambrissé est fait avec les bois que les vignerons

possèdent souvent dans les hauts. La tradition veut que tout le monde boive dans le même verre, d'une forme spécifique au canton : dépourvu de pied et doté d'une base carrée.

Comme pour les caveaux, l'apparition du carnotzet est facilitée au début du 20e siècle par les évolutions technologiques du travail viticole. En effet, la mécanisation des pressoirs amène à une redistribution des locaux. Le pressage a même lieu parfois ailleurs, à l'aide d'équipements collectifs mis en place sous forme associative. De telles structures se constituent à Lutry en 1906 et en 1916 à Corseaux. De fait, d'anciens espaces se retrouvent à disposition et sont parfois reconvertis en carnotzet.

Carnotzet de Mario Guidi, vigneron à Lavaux.
© Benoît Buzzi

La mécanisation de la viticulture implique un changement dans les pratiques, bouleversement qui peut susciter une forme de nostalgie à l'égard des habitudes anciennes. Depuis le milieu du 19e siècle, la Suisse s'est fortement urbanisée. En 1900, l'agriculture n'occupe déjà plus que 30 % de la population. Par effet de balancier, les valeurs liées à la terre vont être de plus en plus magnifiées et le carnotzet participe de toute évidence à l'expression de cette nostalgie. Aujourd'hui, comme ailleurs, les carnotzets tendent à disparaître dans Lavaux. Selon de nombreux témoignages, cette disparition serait liée à la libéralisation des mœurs. Avec la valorisation des métiers du vin, on ne se cache plus pour boire. La dégustation remonte à la surface. De même, les femmes sont maintenant invitées à la table des buveurs !

Bruno Corthésy

Bruno Corthésy est historien et historien de l'architecture, spécialisé dans la fin du XIXe siècle et le XXe siècle en Suisse romande. Il travaille comme indépendant et préside l'Association romande des historiens de l'art monumental.

Contact : brunocorthesy@hotmail.com

Pierre-André Glauser. *© JLP*

La croix huguenote.

Une statue de Pierre Valdo. *© sd*

Huguenots et Vaudois du Piémont (Valdesi) à Lavaux, de Lutry à Vevey.

Conférence de Pierre-André Glauser

Depuis 2013, « Sur les pas des Huguenots et des Valdesi » (SPHV), un itinéraire culturel soutenu par le Conseil de l'Europe, fait mémoire à l'exil du 16e au 18e siècle des protestants français et italiens persécutés pour leur foi. Cette thématique, présentée au public de ProLavaux le 19 février 2022 à Chexbres, est explorée par Pierre-André Glauser, président de la Fondation VIA/SPHV, sans être, précise-t-il, historien de formation.

Désignant les calvinistes français est apparu vers 1520 à Genève le vocable *huguenot*, altération de l'allemand *Eidgenossen*, soit les Confédérés suisses opposés aux ambitions de la maison de Savoie. Le signe distinctif est la croix à quatre branches, dérivant des croix de Malte, avec un pendentif représentant la colombe du Saint-Esprit descendu à la Pentecôte, honorant le sacerdoce universel.

A l'origine, riche négociant lyonnais et initiateur du mouvement, Pierre Valdo (Vaudès ou Valdès, 1140-1217), vend ses bien pour prêcher une pauvreté exemplaire. Traduisant la bible en occitan, Valdo et ses disciples, les vaudois ou valdesi, sont excommuniés par le pape et pourchassés. Malgré cela, l'expansion du mouvement s'étend en France, en Italie, en Allemagne, jusqu'en Hongrie et en Pologne, ainsi que dans les vallées du Piémont. Cette diaspora protestante durera près de six siècles, finalement étouffée en France quand Louis XIV révoque en 1685 l'Edit de Nantes (promulgué en 1598) et que débute le Grand Refuge.

Les chiffres énoncés par le conférencier font frémir le public: sur une population de 21 millions d'habitants en France, 900'000 sont des huguenots. Pour éviter les dragonnades, le cachot ou les galères, 200'000 d'entre eux s'exilent, dont 60'000 arrivent à Genève, ville de 17'000 habitants ! 22'000 resteront en Suisse, auxquels s'ajoutent 3'000 rescapés du génocide, en 1686, de 11'000 valdesi du Piémont.

Après ces rappels chronologiques, Pierre-André Glauser explique la concrétisation de l'itinéraire culturel remémorant les huguenots et les valdesi, un parcours de 1800 km de randonnée, dont

Migrant, mais pas huguenot!
© JLP

Le bateau du pirate? *© sd*

600 km en Suisse, pas encore tous balisés par la fondation qu'il préside et son antenne dans le canton de Vaud.

Ensuite l'orateur évoque quelques figures connues de descendants éparpillés en Suisse et dans le monde, ajoutant avec humour un intrus du nom de Chaplin. Le vaste éventail comporte des politiciens, des acteurs et même la maman de notre Rodgeur national! Les familles huguenotes ont également construit et habité de nombreux édifices remarquables, comme dans notre région les châteaux de l'Aile (Vevey) et d'Hauteville (St-Légier), ou l'hôtel de ville et la préfecture, à Vevey encore. La Confrérie des Vignerons est aussi concernée, avec les abbés-présidents Etienne Ronjat (1735-1737) et Louis Levade (1797-1821), tous deux huguenots, ainsi que Paul Cérésole (1887-1899), lui valdese ; un doute plane sur l'origine française de François Margot (dès 2012). Pierre-André Glauser cite ensuite quelques noms des familles d'origine huguenote, et bien de chez nous : Champier, Ansermet, Rivier, Decorvet, Gardiol ou Pellet sur la Riviera, Bujard, Conne, Fonjallaz, Testuz, Bovard, Bastian ou Dentan à Lavaux.

C'est par une surprise de taille que le conférencier poursuit sa présentation en contant les aventures d'un corsaire lémanique du nom de Dantal. Réunissant quelques hommes en 1704, il arma un bateau de pêche pour attaquer violemment un navire du duc de Savoie. Il récidiva l'année suivante en volant à Coppet l'or envoyé par les banquiers genevois et destiné à la solde des soldats français en Lombardie. Personne ne sait ce qu'est devenu le trésor des flibustiers, si ce n'est que Dantal et ses comparses fêtèrent joyeusement leur victoire à Berne ; les autorités locales les ignorèrent, malgré les protestations des diplomates français! Pour terminer, Pierre-André Glauser cite Jacques de Barjac, marquis de Rochegude (1653-1718), un protestant du Languedoc qui sacrifia son existence à libérer des galères ses coreligionnaires et à installer dans de meilleures conditions les expatriés.

Jean-Louis Paley

La librairie d'Isaac Chenebié. *© sd*
Ouverte en 1708 à Vevey, éditrice du Messager boîteux.

Pour en savoir plus :
https://www.surlespasdeshuguenots.eu/
https://www.via-huguenots-vd.ch/
https://www.via-huguenots.ch/fr/

Des noms à poser sur des visages. *© PA Glauser*

Les itinéraires en Suisse du projet SPHVP. *© www.via-huguenots.ch*

GENEVE
Cité de Calvin, but des réfugiés depuis le 16e siècle. Cathédrale Saint-Pierre : cénotaphe du Duc de Rohan. Maison Mallet : Musée International de la Réforme (MIR). Temple de la Fusterie : modèle de lieu de culte huguenot.

GENF
Calvinstadt, seit dem 16. Jahrhundert Ziel des Flüchtlinge. Kathedrale : Ehrengrabmal des Herzogs von Rohan. Maison Mallet : Musée International de la Réforme (MIR) Temple de la Fusterie : Beispiel einer klassischen Hugenotten-Kirche

LAUSANNE
Convergence d'itinéraires en Suisse Cathédrale, Ancien Evêché / Hôpital des réfugiés (actuel Musée historique) : abrite une prestigieuse collection d'objets d'orfèvrerie huguenote, Académie, Séminaire Antoine Court : formation des pasteurs clandestins (pasteurs du Désert) Temple Saint-François : attribué aux réfugiés.

LAUSANNE
Treffpunkt der Fluchtwege, Historisches Museum / seinerzeit, Hospital der Flüchtlinge : hugenottische, Silberarbeiten, Kathedrale, Seminar Antoine Court : Ausbildungsstätte für Pfarrer im Untergrund

BERNE
Protectrice des réfugiés déjà au 16e siècle. Culte français depuis 1623. Dès 1685, accueil dans les bailliages. Colonie huguenote de 1689 à 1851. Musée historique : **tapis huguenot** d'apparat, créé par les liciers d'Aubusson (1685-1688)

BERN
Schon im 16. Jahrhundert Beschützerin der Flüchtlinge. Französischer Kultus seit 1623. Seit 1685 Aufnahme auch in den Vogteien. 1689-1851 Hugenotten-Kolonie. Historisches Museum : **Prunkteppich** von Meistern aus Aubusson, gewirkt 1685/88

NEUCHATEL
Au 16e siècle, Terre de Refuge, Haut-lieu de la Réforme, centre d'imprimerie. Devant la Collégiale, Farel brandit la première Bible en français, dite « des Vaudois » (1535). 17e et 18e siècles : Accueil ou passage de milliers de réfugiés ; certains font souche et s'insèrent dans l'histoire. Musée d'Art et d'Histoire, Temple du Bas construit en 1695-96

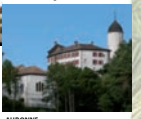

AUBONNE
Baronnie acquise par Henri, fils de l'Amiral Du Quesne, glorieux chef des armées navales sous Louis XIV. Son cœur repose au Temple.

AUBONNE
Eine von Henri, Sohn des Admirals Du Quesne, ruhmreicher Chef der Marine unter Ludwig XIV. erworbene Baronie. Dessen Herz ruht in der Kirche

NEUENBURG
Seit dem 16. Jahrhundert Zentrum des Refuge und der Reformation. Vor der Collégiale : Denkmal von Guillaume Farel mit der Bibel in der Hand. Ende des 17./18. Jahrhunderts werden Tausende auf der Durchreise betreut, einige werden ansässig und schreiben Geschichte

AARBERG
Petite ville fortifiée au bord de l'Aar. Lieu d'accueil et de passage.Catastrophe du 5 septembre 1687 : deux barques de réfugiés chavirent entre Aarberg et Lyss / 111 réfugiés périssent

AARBERG
Kleinstadt an der Aare. Aufenthalts- und Transitort Katastrophe vom 5. September 1687 : zwei Barken mit Flüchtlingen kentern zwischen Aarberg und Lyss, 111 ertrinken

BIENNE
Vieille ville : Fontaine de la Justice, oeuvre de Jean Boyer, artiste et stucateur

BIEL
Gerechtigkeitsbrunnen in der Altstadt, Werk von Jean Boyer, Künstler und Stuckateur

ZURICH
Depuis le 16e siècle, ville-clé de la diplomatie. Entre 1680 et 1730, assistance et passage de milliers d'exilés vers Schaffhouse Fraumünster : premier lieu de culte En 1685, les réfugiés y célèbrent Noël

ZÜRICH
Seit dem 16. Jahrhundert Hauptort der Diplomatie. Von 1680 bis 1730 Aufnahme und Durchreise von Tausenden nach Schaffhausen.
Fraumünster : erste Kirchgemeinde 1685 daselbst Weihnachtsgottesdient

AARAU
Ville où se tient la Diète des Cantons réformés. Communauté française de réfugiés dès 1685 Certains manufacturiers et artisans sont admis au « droit d'habitant »

AARAU
Sitz der Tagsatzung der reformierten Kantone. 1685 Gründung einer französisch-reformierten Gemeinde Einzelne Erwerbstätige werden wohnsitzberechtigt

SOLEURE
Ville catholique où résidait l'Ambassadeur de France. Collégiale Saint-Ours. Passage délicat pour les réfugiés, transit fluvial toléré

SOLOTHURN
Katholische Stadt / Sitz des französischen Botschafters Kollegialstift Sankt Ursen. Heikle Passage für die Flüchtlinge. Transit per Schiff geduldet

SCHAFFHOUSE
Communauté de réfugiés depuis 1685 Dernière étape des réfugiés en Suisse avant les Principautés d'Allemagne
« Refugié en fuite » : médaillon 1687 (stuc 190x90 cm) : **Il faut souffrir et espérer**

SCHAFFHAUSEN
Seit 1685 Flüchtlingsgemeinde
Letzte Etappe der Flüchtlinge in der Schweiz Übertritt in die deutschen Fürstentümer
„Flüchtlings-Medaillon" 1687 /Stuck 190x90 cm) : **Man muss leiden und hoffen**

LENZBOURG
Lieux témoins de la réussite d'une famille du Refuge en Argovie : les Brutel de la Rivière Voir : « Schlössli » Schafisheim / Eglise Staufberg / Musée Burghalde Lenzburg Sur 8 kilomètres : chemin huguenot balisé

LENZBURG
Orte, welche vom Erfolg einer Flüchtlingsfamilie im Aargau zeugen : Brutel de la Rivière
Sehenswert : „Schlössli" Schafisheim, Kirche Staufberg, Museum Burghalde Lenzburg 8 km Hugenottenweg markiert

Cartes postales de Lutry, avant – après.

La dernière AG de ProLavaux s'est déroulée le 21 mai 2022 à Lutry. Nous en profitons pour illustrer l'évolution de cette commune avec quelques anciennes cartes postales réactualisées par des photographies prises en 2022.

Josiane & Daniel Guillaume-Gentil

Plus d'un siècle sépare ces deux perspectives de la **rue du Voisinand.**

Le tram. Il a circulé sur le quai de Lutry depuis 1896 ; le grand ormeau, du 15e s., a été abattu par une tornade en 1920.

La gare et le bourg de Lutry aux XXe et XXIe siècles.

L'Hôtel-de-Ville et le quai. Carte postale envoyée le 6 février 1908 de Lutry à Paris, et le même endroit photographié en mai 2022.

Crédit photo :
© coll. ProLavaux + DGG

ProLavaux au Pied du Jura.
Balade historique de Montricher à L'Isle.

Par cette belle journée du 25 septembre 2021, Armand Deuvaert a invité les membres de ProLavaux à une balade historique – hystérique dit parfois l'organisateur ! – de Montricher à L'Isle, avec l'appui expert de Matthew Richards, guide passionnant.

Explications, à une fontaine de Montricher.

Première épreuve pour l'automobiliste, trouver la coquette et désuète gare de Montricher, problème ignoré par les participants utilisant le train. La vaillante troupe se rend d'abord au bas du village de Montricher, pour des explications historiques et topographiques.

Dès le IXe siècle, le Pays de Vaud appartient à la Bourgogne transjurane, puis au Saint Empire. Les puissantes familles locales, éloignées du pouvoir central, se disputent la région ; ainsi les Grandson s'approprient Montricher, et les Cossonay L'Isle. Sur la butte boisée dominant Montricher, un château est érigé avant 1049, contrôlant une faille géologique rejoignant Vallorbe et Jougne. Il s'agit ainsi de contrôler le passage, aujourd'hui abandonné, de la Bourgogne à l'Italie, passant par le lac Léman et le col du Grand-Saint -Bernard.

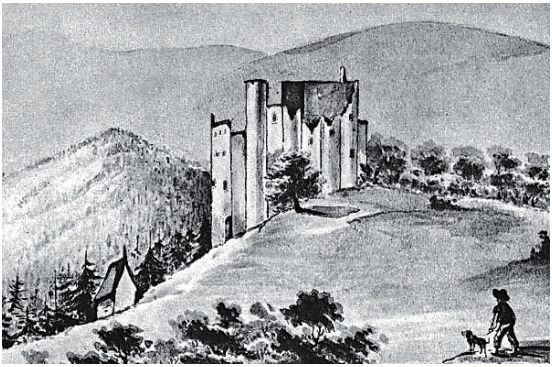

Le château de Montricher, démantelé en 1837. *© DR*

Une tour de garde du château transformée en clocher de l'église.

Le plan de Montricher établi en 1761 par le Bernois F. Crud.
© ACV

Le bourg de Montricher, au pied du Mont Tendre, comprend quatre terrasses au sommet desquelles est érigée l'église au clocher cylindrique, ancienne tour d'angle du château démantelé en 1837, dont les pierres sont utilisées pour reconstruire les maisons incendiées en 1828. De l'esplanade, une magnifique vue englobe le Plateau et le Léman.

La balade se poursuit par champs et forêts aux essences remarquables, passant à proximité de l'étonnant bâtiment de la Fondation Jan Michalski, favorisant la création littéraire. Changement de décor en descendant au Puits, source supérieure de la Venoge, si chère à Gilles et aux Vaudois, et ensuite en rejoignant Le Chauderon, résurgence principale de la rivière. Nous arrivons alors à L'Isle, pour un pique-nique extrait des sacs à dos et consommé dans le superbe parc du château, surplombant un plan d'eau alimenté par la Venoge.

Arrivée au Puits, une des sources de la Venoge.

L'Isle a été fondée en 1291 par les seigneurs de Cossonay, alliés à l'évêque de Lausanne, alors que leurs concurrents de Grandson l'étaient à la maison de Savoie. Le château, au classicisme à la française, a été construit entre 1694 et 1696 par Charles de Chandieu, né à Lausanne et brillant officier au service du roi de France. Ses plans ont été tracés par Jules Hardouin-Mansart, architecte de Louis XIV.

Toujours la bonne direction avec Armand Deuvaert!

Matthew Richards nous prépare à visiter le château de L'Isle.

Lors de la visite de fond en comble du château, maintenant propriété communale, le guide nous explique avec force détails disposition des corps du bâtiment, salles d'apparat, caves ou cachots. L'utilisation actuelle d'une partie des locaux compte des salles de classes, le greffe municipal ou la salle du Conseil communal. Et par une agréable coïncidence, nous profitons du marché artisanal se tenant dans le hall d'entrée et la cour intérieure.

Il est enfin temps de boucler la boucle en empruntant le BAM (ligne ferroviaire Bière-Apples-Morges) pour nous retrouver à la gare de Montricher. Chacune et chacun aura certainement apprécié cette journée de découvertes variées, impeccablement organisée.

Jean-Louis Paley

Matthew Richards, détenteur d'un brevet fédéral, est guide et accompagnateur.
www.walkandtalk.ch +41 79 412 90 63

Un guide passionné nous mène par étapes des caves aux combles du château.

Crédit photo : *© JLP*

Un pavillon nautique en bordure d'autoroute, perché sur le vignoble de Lavaux.

En 1984, rassemblant, pour les éditer en seul ouvrage, les dessins et articles sur Lavaux que Ric Berger (1894-1984) avaient fait paraître dans la presse régionale de Suisse romande, nous avions noté « *L'espace d'un instant, les automobilistes, qui empruntent l'autoroute du Léman entre Chexbres et Chardonne, aperçoivent, du côté lac, un petit temple grec.* » comme l'avait intuitivement – voire témérairement – supposé Ric Berger : *« Le style de ce pavillon nautique rappellera sans doute un petit temple grec, dit prostyle, à quatre colonnes ioniques, bien connu puisque tous les touristes visitant l'Acropole d'Athènes ne manquent jamais d'aller le voir : le petit temple de la Victoire aptère. »*

Pour davantage éclairer le lecteur à propos de cet édifice, il renvoyait encore à Anne van Muyden-Baird, auteure de *« Ouchy, mon village » : « Bellerive… Ainsi s'appelait la campagne située à la sortie d'Ouchy, où je suis née le 14 mai 1855 et où j'ai vécu avec mes parents. Bellerive avait été acheté aux Francillon, en 1812,*

par mon arrière-grand-père, le colonel Henri de Cerjat. C'était une belle demeure ; le parc vaste et planté de beaux arbres, de tulipiers magnifiques, de catalpas, de noyers, de chênes et surtout d'ormeaux, ceux-ci dans une avenue près du lac, baignant probablement leurs racines dans l'eau. » « Le bas de la propriété était bordé d'une haie, puis venait un large mur baigné par le lac ; il servait de chemin de halage. Les grandes barques à voiles latines venant de Meillerie apportaient à Ouchy le sable et les pierres de la carrière savoyarde ; par temps calme, les hommes s'attelaient aux barques par des cordes et les halaient dans le port d'Ouchy. Une petite porte en fer s'ouvrait dans le mur. Cette porte nous permettait de sortir de la campagne sur le chemin de halage et d'atteindre un pavillon construit sur le lac, que mon arrière-grand-père de Cerjat avait fait édifier pour y garder ses bateaux. Le lac entrait librement dans

Crédit photo : *© coll. JGL*

le petit port muré de trois côtés ; au-dessus, il y avait une chambre avec un treuil destiné à hisser les bateaux. Un balcon surplombait le lac. Construit sous le règne de Napoléon Ier, il était de style empire».

À propos de ce pavillon, l'historien du patrimoine architectural, Marcel Grandjean écrit : *« En 1813, Henri de Cerjat avait reçu l'autorisation d'établir à bien plaire* « au bas du chemin du lac un enclos en maçonnerie pour y réduire un bateau »*, mais comme il gênait le passage, il était déjà question de le démolir en 1840. Démonté en 1955, il fut déplacé et reconstruit, par les soins de Maurice Sandoz, d'abord à Burier, puis à Chardonne, en Rueyres, où, devenu propriété communale, il est, depuis 1956, l'agrément d'un nouveau parc public. Ce pavillon se présente sous l'aspect d'un petit temple romain de plan rectangulaire, d'environ 7.60 m sur 5 […]. On peut attribuer avec vraisemblance cette œuvre intéressante à Henri Perregaux, architecte d'Henri de Cerjat dès 1812 en tout cas et fervent maître de l'architecture néo-classique. »*

Enfin, en 2020, la page *https://arninfo.ch/event/dans-les-vignes-du-lavaux/* proposait une marche dans le vignoble avec Anders Hansson et indiquait sous l'intitulé *« Mausolée Maurice Sandoz (entre Chexbres et Chardonne) » : « Condamné à disparaître au début du XXe siècle, le pavillon est sauvé vers 1918 par Maurice-Yves Sandoz, écrivain, compositeur, collectionneur et mécène, qui rachète l'édifice, fait numéroter les pierres avant de les faire transporter sur une plage aux abords de son château de Burier près de Vevey. M. Sandoz est sommé par son voisin de déplacer ces vieilles pierres. Il les transfère alors sur un autre de ses terrains, à Chardonne, près de Chexbres, en Lavaux, au-dessus de Saint-Saphorin. Et c'est en 1955 que Jack Cornaz, figure singulière de l'architecture romande du XXe siècle, remonte le monument tout en le remaniant (6,15 m x 4,72 m). C'est ainsi que le petit temple gréco-romain, maintenant érigé au milieu des vignes, surplombe le Léman et fait face à l'un des plus beaux panoramas du monde. En 1958, suite à la disparition de Maurice Sandoz, son frère Edouard-Marcel, sculpteur figuriste et animalier, céramiste et peintre, y fait déposer les cendres du défunt. L'intérieur du pavillon est décoré de mosaïques dues à François Pétermann représentant les Sciences (la chimie) et les Arts (la musique, le théâtre et la littérature), entourant une belle épitaphe à lire sur place. »*

En matière d'illustrations, outre des cartes postales du pavillon Baird à Ouchy dans les années 1900, le peintre François Bocion (1828-1890) en avait déjà fait, à la fin du 19e siècle, le sujet et le décor de quelques œuvres.

Jean-Gabriel Linder

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 6 novembre 2021, à Epesses.

Le président Jean-Gabriel Linder ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il remercie la Commune de Bourg-en-Lavaux qui nous reçoit. Monsieur Jean-Pierre Haenni, syndic, se réjouit d'une assemblée en présentiel et offrira le vin d'honneur.

Le syndic Jean-Pierre Haenni s'adresse à l'assemblée.

20 personnes sont présentes et 13 excusées, dont Sylvie Demaurex, notre ancienne présidente. Le procès-verbal de l'AG par correspondance 2020, rédigé par Catherine Panchaud accepté avec remerciements à sa rédactrice.

Dans le respect des mesures sanitaires, le comité a tenu 6 séances ordinaires en 2020. Le président rappelle différentes dates marquantes :

– Conférence de Bruno Corthésy le 5 février, à propos de son ouvrage « Les bâtisseurs de Lavaux ».

– Le 10 février, mise en route du projet de sauvegarde et valorisation du Fonds Lavaux Monique Jacot, avec l'association LABEL, les acteurs de Bourg-en-Lavaux.

– L'Assemblée générale 2020, fixée en mai, déplacée en octobre à cause des restrictions sanitaires, puis annulée, aura lieu par correspondance en fin d'année, avec une participation record de 115 bulletins rentrés. Josiane Guillaume-Gentil, Daniel Guillaume-Gentil et Jean-Louis Paley sont élus membres du comité.

– Le 19 septembre, balade historico-géologique dans le vignoble de Lavaux et, le 17 octobre, visite de l'atelier du peintre et verrier Jean Prahin.

– Le 28 octobre, une séance a réuni les représentants de ProLavaux, LABEL et Lavaux Patrimoine mondial pour la gestion du Fonds Lavaux Monique Jacot. Le 14 décembre, en présence de ces trois associations, ProLavaux a remis à Monique Jacot le Prix Vieux Lavaux en reconnaissance de son œuvre photographique et de la donation du Fonds régi par convention.

Crédit photo : *© JLP*

Pierrette Jarne, trésorière.

– Le 20 novembre Sylvie Demaurex, cheville ouvrière de notre association, a eu la douleur de perdre son mari André, fidèle membre et ami. L'assemblée se lève pour une minute de silence en sa mémoire.

La trésorière, Pierrette Jarne lit le Bilan et le compte Pertes et profits. Le rapport de la commission de vérification, rédigé par Gundi Cuénoud, relève l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité. Au bilan, Actifs CHF 69'192,25, Passifs CHF 69'005,10, Bénéfice CHF 187,15 ; Capital au 01.10.2021, CHF 68'683,70. Il n'y a pas de question.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée au comité, à la trésorière et aux vérificatrices, avec vifs remerciements.

Après la cotisation offerte en 2021, celle de 2022 est déjà envoyée. La trésorière demande que l'on ne se presse pas pour la payer et, si possible, sans versement au guichet postal. Les montants actuels, soit CHF 30.– membres individuels, CHF 50.00 couples, CHF 150.– communes et associations, sont acceptés à l'unanimité.

Armand Deuvaert rappelle que le Fonds Lavaux Monique Jacot, initialement déposé à Winterthur, a été remis par Monique Jacot à l'Association LABEL, les acteurs de Bourg-en-Lavaux, afin que ces paysages de Lavaux soient mis en valeur là où ils ont été photographiés. Pour gérer et préserver ce Fonds, une convention est signée entre Monique Jacot, ProLavaux, LABEL et Lavaux Patrimoine Mondial. Les quelque 2000 dias sont numérisées et provisoirement conservées au Musée de l'Elysée. Que faire de ce trésor ? Monique Jacot l'a dit : « Je préfère que ces images vivent, plutôt que d'être stockées dans un endroit en Suisse allemande où personne ne s'y intéresse ! » D'où le projet, en plusieurs étapes, de sauvegarde et de mise à disposition du public de cette magnifique collection.

Daniel Guillaume-Gentil présente le travail que lui et sa femme Josiane ont accompli avec la collection de plus de 2600 cartes postales de ProLavaux. L'inventaire et le classement de ces cartes,

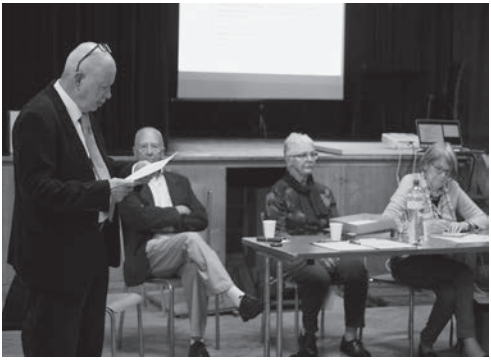

Jean-Gabriel Linder, président. *Lecture de son rapport, devant la table du comité.*

Armand Deuvaert.

« travail de fourmis », touche à sa fin. Les cartes sont décrites selon plusieurs entrées : villages, scènes, travaux... La deuxième étape consiste à numériser ces cartes afin de pouvoir, dans une troisième étape, les rendre accessibles. Après appel d'offres, la même personne qui a numérisé le Fonds Lavaux Monique Jacot a été choisie. Son travail est excellent, ainsi que le rapport qualité/prix. Ensuite sera recherchée une solution informatique permettant de consulter les cartes et de les mettre à disposition des membres et du public. Daniel Guillaume-Gentil montre quelques exemples de classification, tri et possibilités de recherches.

Daniel Guillaume-Gentil.
Présentation de l'inventaire des cartes postales.

Le comité demande donc à l'Assemblée, afin de réaliser les phases suivantes, d'allouer au comité un crédit de CHF 10'000.00. Après quelques questions, ce montant est accepté à l'unanimité.

Selon les statuts, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles. Six membres du comité sont aujourd'hui en fonction : Jean-Gabriel Linder (2017-2021), présidence et communication / Catherine Panchaud (2015-2019), secrétariat, appui au président et organisation des activités / Pierrette Jarne (2017-2021), finances et comptabilité / Armand Deuvaert (2015-2019), relations publiques, Internet et balades historiques / Daniel Guillaume-Gentil (2020-2024), collections iconographiques / Josiane Guillaume-Gentil (2020-2024), collections iconographiques / Jean-Louis Paley (2020-2024), rédaction du Bulletin. Pierre Fonjallaz, vigneron à Treytorrens, est l'intendant.

Quatre membres sont réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat : Jean-Gabriel Linder (2022-2026), Pierrette Jarne (2022-2026), Catherine Panchaud (2020-2024) et Armand Deuvaert (2020-2024) .

Après Heidi Chautems et Roselyne Leyvraz, Gundi Cuénoud devient première vérificatrice des comptes. La candidature de Madeline Demaurex est acceptée avec reconnaissance. Une élection complémentaire aura lieu à la prochaine Assemblée générale.

Pour le moment, il n'y a pas d'activité planifiée pour 2022. Des suggestions sont proposées par les membres présents.

Comme il n'y a pas de proposition individuelle, le président clôt l'assemblée et invite les membres et invités à la verrée offerte par la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Catherine Panchaud, secrétaire + jlp

Prochainement

Course annuelle, le 25 août : Entendre battre l'heure ; d'un patrimoine à l'autre.

Balade historique, le 24 septembre : Autour de Rue, la plus petite ville d'Europe.

Rencontre surprise !
Une châtelaine de L'Isle rencontrée lors de la balade au Pied-du-Jura.

Erratum
Le Bulletin N° 23 comporte des erreurs dans les légendes des photos, aux pages 4 et 5. Denyse Reymond, auteure de l'article « La force de l'eau à Lavaux », précise que les bâtiments de Pra Romont et du Nanciau étaient des battoirs pour extraire les grains des épis, et non des moulins.

Dont acte, avec les excuses du rédacteur !

Comité de l'Association ProLavaux – AVL

Jean-Gabriel LINDER Présidence et communication	Ch. des Colombaires 12 +41 78 751 68 10	1096 Cully jeangabriellinder@hotmail.com
Catherine PANCHAUD Secrétariat et organisation	Ch. de la Chapelle 13 +41 21 946 20 43	1070 Puidoux info@prolavaux.ch
Pierrette JARNE Finances et comptabilité	Ch. du Daillard 5 +41 21 946 28 00	1701 Chexbres p.jarne@bluewin.ch
Armand DEUVAERT Relations publiques et site Internet	Ch. de la Dent-d'Oche 10 +41 21 799 99 99	1091 Grandvaux info@villalavaux.ch
Pierre FONJALLAZ Intendance	Rte de Vevey 57 +41 21 799 16 59	1096 Cully pierrefonjallaz@bluewin.ch
Daniel et Josiane GUILLAUME-GENTIL Iconographie et collections	Rue du Collège 2 +41 79 201 97 77	1804 Corsier-sur-Vevey daniel.guillaum@bluewin.ch
Jean-Louis PALEY Edition et illustration du bulletin	Bourg de Crousaz 8 +41 78 686 06 55	1701 Chexbres jlpchexbres@gmail.com

Bulletin d'adhésion à l'Association ProLavaux – AVL

prénom.....

nom .....

rue .....

no postal ..... localité .....

téléphone .....

courriel .....

date ..... signature .....

cotisation annuelle: membre individuel Fr. 30.- couple Fr. 50.- société Fr. 70.- commune Fr. 150.-

Association ProLavaux – AVL • Case postale 1 • 1071 Chexbres • CCP 10-1842-0

Association ProLavaux – AVL

ProLavaux s'efforce de:

- sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

ProLavaux propose des:

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

Consultez nos bulletins sur notre site Internet: www.prolavaux.ch

ProLavaux collectionne des vues anciennes et contemporaines de Lavaux:

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

ProLavaux conserve des étiquettes de vin anciennes et contemporaines du vignoble de Lavaux.

SVP
Merci de communiquer vos éventuels changements d'adresse.

IMPRESSUM

Édition
Jean-Louis Paley
1071 Chexbres
+41 78 686 06 55
jlpchexbres@gmail.com

Photos
Daniel Guillaume-Gentil,
Jean-Louis Paley et les sources mentionnées

Corrections
Jean-Gabriel Linder
Jean-Louis Paley

Prochaine parution
Fin 2022

Mise en page et impression
Copy*Press* Sàrl
Route du Verney 12
1070 Puidoux
+41 21 946 17 20
info@copypress.ch

Tirage
350 exemplaires

Affranchir s.v.p.

Association ProLavaux – AVL
Case postale 1
1071 Chexbres